

Comité Syndical du 5 juillet 2017

Extrait du registre des délibérations

17-55 - CS	Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 22 mars 2017
17-56-CS	Actualisation de la liste des membres de l'Etablissement et de la composition de ses instances
17-57-CS	Adhésion à l'Etablissement de la Communauté de Communes « Riom Limagne et Volcans »
17-58-CS	Accroissements temporaires d'activités au sein du service aménagement et gestion des eaux
17-59-CS	Avis sur le projet de plan d'adaptation au changement climatique du bassin Loire- Bretagne
17-60-CS	Participation de l'Etablissement au projet « Demain, Eaux et Climat » dans le cadre du programme européen LIFE
17-61-CS	Valorisation énergétique du site de Naussac - Etude du potentiel géothermique
17-62-CS	Renouvellement de l'adhésion à la charte Natura 2000 « Gorges de la Loire aval. »
17-63-CS	Attribution d'un financement à l'Association Cumulus - Festival Format Raisins
17-64-CS	Décision modificative n°2 du budget principal 2017
17-65-CS	Décision modificative n°2 du budget annexe « exploitation des ouvrages » 2017
17-66-CS	Création d'un poste permanent d'ingénieur territorial

Le Président de l'Etablissement public Loire certifie :

- Que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire le 1. 0 . JUIL, 2017
- Que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre-Val de Loire, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre-Val de Loire, ainsi qu'au siège de κηπατωρε des collectivités membres.



Le Président de l'Etablissement public Loire

Daniel FRECHET

Etablissement public Loire Comité Syndical du 5 juillet 2017 Extrait du registre des délibérations № 0514